

2 & 3 JUILLET 2024

30° EDITION

COURSES DE CÔTES

CADETS - JUNIORS & U23
MÉMORIAL ALAIN HENRION
HERBEUMONT

GUIDE TECHNIQUE



www.ccchevigny.be

















NOTES

Les fichiers GPX des 4 épreuves se trouvent sur www.ccchevigny.be/organisation
La descente du GPM 1 : un virage à 90 degrés au bas de celle-ci (camping Maka)
Descente GPM 2 : dans le village de Dohan, ilot central
Pour les voitures suiveuses: 2 ralentisseurs très prononcés dans la descente du GPM du Terme à Herbeumont
La cérémonie protocolaire se déroule à proximité de la ligne de départ sur la place d'Herbeumont

Les 4 vainqueurs de l'édition 2023

Mauro Keppens (U16)

Edouard Claisse (U17)

Aless De Bocq (U19)

William Jr Lecerf (U23)





Alain Henrion

Président du Cyclo-Club Libramont, Alain vivait à Herbeumont. Il est décédé lors d'un accident de voiture en se rendant à une réunion du comité à Laneuville.

Le club lui rend hommage au travers de cette organisation depuis 1994.

LE MOT DU PRÉSIDENT

En 1994 le comité du Cyclo Club Chevigny organisa pour la 1ère fois à Herbeumont une course en mémoire d'Alain Henrion coureur à l'origine de la création du club en 1980. Il en fut le 2ème président de 1990 à 1993. Entre-temps cette épreuve de niveau national est devenue « Mémorial Alain Henrion » courses de côtes pour coureurs Débutants, Juniors, depuis 2021 s'y ajoute la catégorie Espoirs. . Cette année elle en sera à sa 30ème édition.

Un bref rappel historique s'impose, en 1978 Alain Henrion, gamin âgé de 15 ans, habitant le petit village de Laneuville commune de Libramont, décida se lancer dans le cyclisme de compétition sur route. A l'époque une vingtaine de clubs rayonnaient sur la province, actuellement on les compte sur les doigts d'une main, le local où se réunissait le comité était le café du village.

En 1979 lors de la kermesse du village le 1er week-end d'août une épreuve Débutant fut organisée. Le succès fut au rendez vous, une foule nombreuse disséminée sur les 7 kilomètres du circuit plus particulièrement sur les cent derniers mètres du parcours avec une arrivée en côte. Les encouragement pour Alain fusaient de toutes parts, il termina 2ème derrière l'Anversois Dominique Correlman futur professionnel

En octobre 1979, quelques habitants du village de + ou - 150 âmes à l'époque dont le papa d'Alain, son frère aîné Jean-Pol constituèrent un comité de 8 membres fort du succès rencontré par la course mise sur pied lors de la kermesse du mois d'août. Le Cyclo Club Chevigny était né, il sera le 1er club immatriculé à la R L V B en 1980 d'où son n° 519 80 001, le local du club était le café du village.

Coureur de bon niveau, Alain collectionna plusieurs victoires et de nombreux podiums tant chez les Débutants qu'en Juniors, catégorie où il remporta le titre de champion provincial. Il mena à bien des études de kiné et s'établit en 1987 à Herbeumont. En 1990 Il abandonna la compétition rejoignant le comité du club , il en fut le 2ème président succédant à Jean-Marie Martin président fondateur.

En octobre 1993 se rendant d'Herbeumont à Laneuville à une réunion de comité pour préparer l'A G de fin de saison, Alain fut victime d'un accident mortel de la route. Un séisme pour les habitants du village qui l'avait vu naître, grandir, où il avait ses attaches, sa famille, ses amis, le club se trouvait orphelin de celui qui fut à son origine.

Suite à ces circonstances malheureuses le comité me désigna pour assumer la présidence du club, trente années se sont écoulées, le souvenir d' Alain est toujours vivace dans la mémoire de celles et ceux qui l'ont connu. A l'époque une des premières décision du comité fut de perpétuer le souvenir d'Alain au travers d'une épreuve dénommée « Mémorial Alain Henrion » dans le 💵 🔀 🕝 village où il avait posé ses valises : Herbeumont.

Depuis 1994 la commune d'Herbeumont et ses différentes autorités communales ont toujours été à nos côtés avec le même enthousiasme pour soutenir de manière financière et loaistique cette épreuve cycliste de réputation internationale. Dans la catégorie « Cadets » elle est reprise comme Top compétition, la pandémie nous obligeant à faire l'impasse en 2020.

Comme vous pourrez le constater dans le palmarès depuis 1984 de nombreux vainqueurs sont devenus professionnels comme Tim Wellens, Jasper Stuyven, Mathieu Van der Poel, Cian Uijtdebroeks ou bien encore notre Arnaud De Lie...

Une fois de plus un grand merci à la Commune d' Herbeumont sa Bourgmestre Catherine Mathelin, aux échevin(ine)s, aux conseiller(ère)s qui depuis 30 ans nous accueillent. Aux sponsors publics : la Province, la Région Wallonne et aussi Belgian Cycling. Merci aux citoyens d'Herbeumont qui ont été et sont encore à nos côtés à savoir feu Michel Henrion boulanger à Herbeumont qui jusqu'à son décès nous fut d'une aide précieuse, son épouse toujours active. Merci à Madame Deppe qui chaque année réalise un magnifique graphisme souvenir. Merci à Charles Hastir et son épouse au four et au moulin. Merci à tous(tes) les bénévoles qui, sur le plan logistique, restauration seront à nos côtés. Merci aux signaleurs fixes, signaleurs mobiles, à la Police Fédérale à son Inspecteur principal Christian Dehard pour qui ce sera son dernier « Mémorial Alain Henrion aux Polices Locales qui garantissent la sécurité. Merci aux chauffeurs, mécanos, staff médical, commissaires, sonorisation, qui chacun(e) dans leur fonction contribueront au succès de cette édition 2024.

Malgré ces temps d'incertitudes politiques, de bouleversements climatiques, restons optimistes, tous ensemble acteurs de ce 30ème Mémorial Alain Henrion; faisons en sorte qu'il soit un grand cru.

Francis Steifer.

Président















PALMARÈS

MÉMORIAL ALAIN HENRION - Course de côtes -

DÉBUTANTS

1995	1. VAN BOUWEL Kim	2. STEEGMANS Gert	3. SENTJENS Roy
1996	1. ROSSELER Sébastien	2. GALLE Christophe	3. DE GRUYTER Klaas
1997	1. DE WEERDT Kevin	2. STUBBE Tom	3. THAENS Ben
1999	1. NEVENS Sven	2. BIERMANS Gregory	3. LANSSENS Anthony
2000	1. GOOSENS Michaël	2. HARMS Jos (NL)	3. DE POORTER Ingmar
	1. VAN LIERDE Kevin	2. NEYENS Maarten	3. STAMSNIJDER Tom (NL)
2001	1. DE GENDT Thomas	2. MAES Nikolas	3. DE BAST Arjan (NL)
2002	1. VANSPEYBROEK Peter	2. VANDERAERDEN Michaël	3. VAN DOUSSELAERE Sven
2003	1. VAN DOUSSELAERE Sven CLM	2. NAERT Fabrice	3. PIVA David
2004	1. WELLENS Yannick	2. DECLERCQ Tim	3. LAMBRECHT Lorenz
2005	Ligne 1. WELLENS Yannick.	2. ADAMS Joeri	3. LAMBRECHT Lorenz
2006	1. BEKAERT Steve	2. BOEVE Mats (NL)	3. WELLENS Tim
2007	1. DE BIE Sean	2. VAN KEIRSBULCK Guillaume	3. SERRY Florent
2008	1. STUYVEN Jasper	2. DE BIE Mike	3. TEUNS Dylan
2009	1. MOERLAND Paul (NL)	2. LONCIN Gilles	3. DE BIE Mike
2010	1. JAUREGUI Quentin (FR)	2. HOUFFLYN Miel	3. VERGAERDE Otto
2011	1. VAN HOOYDONCK Nathan	2. PLANCKAERT Edward	3. HEYLEN Wannes
2012	1. WIRTGEN Tom (LUX)	2. WOUTERS Enzo	3. ARIMONT Charlie
2013	1. EENKHOORN Pascal (NL)	2. LEYMAN Celestin	3. DEWULF Stan
2014	1. VANDROMME Alessandro	2. VANDERMOSTEN Tom	3. BERO Sean
2015	1. PONSAERTS Thibaut	2. VERCAMST Wesley	3. PETERS Tom
2016	1. PONSAERTS Thibaut	2. BRAET Vito	3. BOMBOI Davide
2017	1. MEEUSEN Witse	2. VERSTAPPEN Tijs	3. PEIRENS Yentle
2018	1. ORINS Robin	2. UITJDEBROEKS Cian	3. GELDERS Gil
2019	1.UIJTDEBROEKS Cian	2. DOCKX Aaron	3. VERSTAPPEN Dries
2020	Annulée suite au Covid 19		
2021	U16 1.SCHOOFS Jasper	2. JANNES Tristan	3. DEWEERD Célien
	U17 1. MARIVOET SCHOLIERS D.	2. DOCKX Gilles	3. DE SCHUYTENEER Steffen
2022	U16 1.CLAISSE Edouard	2. VAN DEN BOER Arthur	3. DE GENDT Leander
	U17. VAN DEN BROEK Axel	2. SCHELDEMAN Xander	3. SCHOOFS Jasper
2023	U16. KEPPENS Mauro	2.VAN DEN BERGHE Dylan	3.VERDONCK Thomas
	U17: CLAISSE Edouard	2. VAN DAMME Thibaut	3. KNAEPEN Yoram

PALMARÈS

MÉMORIAL ALAIN HENRION - Course de côtes -

JUNIORS

1994	1. TROUVE Kristof	2. VANDENBON Eddy	3. VRANKEN Bart
1995	1. VAN MALDERGHEM Steven	2. EYCKMANS Tom	3. GOOSENS julien
1996	1. CAPPELLE Andy	2. VAN BOUWEL Kim	3. PLAS David
4007	1. DELVAUX Jean-Philippe	2. ABAKOUMOV Igor	3. DE GRUYTER Klaas
1997	1. ABAKOUMOV Igor	2. PEETERS Mathieu	3. VAN KUIK Frank (NL)
1999	1. GHYLLEBERT Peter	2. LANSSENS Anthony	3. BUSBY Kevin
2000	1. LANSSENS Anthony	2. VAN POUCKE Michaël	3. HARMS Jos (NL)
2001	1. DEKKER Thomas (NL)	2. BOOM Lars (NL)	3. VASTARANTA Jukka (Fin)
2002	1. BOOM Lars (NL)	2. CORNU Dominique	3. COSTERMANS Joris
2003	1. VAN HOOLST Wim	2. MUSCAT Roderick (MLT)	3. PRATTE Philippe
2004	CLM 1. VERKINDEREN Frederik	2. VAN EEPOEL Jan	3. KRUISWIJK Steven (NL)
2005	LIGNE 1. DE WILDE Yves	2. DE DECKER Bjorn	3. STUYCKENS Niels
2006	1. DE VREESE Laurens	2. SCHREURS Maurice (NL)	3. NAERT Fabrice
2007	1. LAMBRECHT Lorenz	2. PANNEKOEK Jorg	3. MORTIER Steven
2008	1. BEKAERT Steve	2. WILDEMAN Henk (NL)	3. BOEVE Mats (NL)
2009	1. WELLENS Tim	2. VAN LAER Niels	3. HOFLAND Moreno (NL)
2010	1. HEYLEN Dries	2. ADAMS Jens	3. TEUNS Dylan
2011	1. PEETERS Daniel	2. JAUREGUI Quentin	3. HAVIK Piotor (NL)
2012	1. VAN DER POEL Mathieu (NL)	2. HOUFFLYN Miel	3. VAN GOMPEL Mathias
2013	1. VAN DEN BRANDE Julien	2. VAN REEK Timo (NL)	3. VAN GOMPEL Mathias
2014	1. DE POORTER Maxime	2. VAN DER POEL Tim (NL)	3. OLEISLAGERS Bob (NL)
2015	1. DE HAES Jorden	2. DEWULF Stan	3. MERTENS Julian
2016	1. HUYS Laurens	2. DEMOLDER Stijn	3. OFFERMANS Michiels
2017	1. PONSAERTS Thibaut	2. VAN GILS Maxime	3. FONTIJNE Niels (NL)
2018	1. VANDENABEELE Henri	2. PAULUS Milan	3. VAN GRIEKEN Jarne
2019	1. JOT Hugo (FR)	2. DEBRUYNE Ramses	3. STALMANS Jasper
2020	Annulée suite au Covid-19		
2021	1.SEGAERT Alec	2. VERSTAPPEN Dries	3.AVONDTS Mathis
2 0 22	1.PRESTIANNI Sacha	2. WIDAR Jarno	3. CHAMBERLAIN Oscar (AUS)
2023	1. DE BOCK Aless	2. SCHOOFS Jasper	3. BORREMANS Kasper
FSPOIRS			

ESPOIRS

2 0 2 1	1.SLOCK Liam	2.VAN HEMELEN Vincent	3. DE LIE Arnaud
2 0 2 2	1.VANDENSTORME Dylan	2.DECLERCK Jelle	3.VAN HEMELEN Vincent
2 0 2	3 1. LECERF William Jr	2. VERMOOTE Jelle	3. DEJAEGHER Jasper

ORGANISATION



CLUB ORGANISATEUR

ASBL Cyclo Club Libramont-Chevigny Rue des Vieux Prés 14 6860 LEGLISE

Siteweb: www.ccchevigny.be

PERMANENCE

Maison communale 27, rue Lauvaux 6887 Herbeumont

ORGANISATION

Président: Francis Steifer (0497/48.01.30)

Voitures neutres: Anthony Hubert (0495/77.46.92) Motos Sécurité & ardoisier: Motos Namur/Luxembourg Voitures ouvreuses: Lionel Lesage & Henri Vanderveken

Camion balais: Christian Baudelet Ambulances: INS Moreau (0473 21 73 67) Docteur: Docteur Pierre Soenen (0479/95.81.24) Direction course: Laurent Mars (0498/38.63.71) Sonorisation: Christian Bouillot (0497/82.31.81)

Permanence inscriptions: Maryleine Deblire (0497/07.02.12)



CENTRE HOSPITALIER

CHA LIBRAMONT CHEVIGNY

Avenue d'Houffalize 35 6800 LIBRAMONT - CHEVIGNY 061/23.81.11

ORGANISATIONS











Courses U8-U17 Léglise Courses U17-U19 Laneuville

PARTENAIRES

















MARDI 2 JUILLET

TIMING

10H00 - 11H15 Débutants 2ème année (U17) : retrait des dossards à la Maison communale

10H00 Briefing des Directeurs sportifs à la Maison communale, salle du Conseil

12H00 Départ de l'épreuve Débutants 2ème année

12h30 - 14h15 Juniors: retrait des dossards à la Maison communale

15H00 Départ de l'épreuve Juniors

MERCREDI 3 JUILLET

TIMING

10H00 - 11H15 Débutants 1ère année (U16): retrait des dossards à la Maison communale

12H00 Départ de l'épreuve Débutants 1ère année

12h30-14h15 U23: retrait des dossards à la Maison Communale

12h30 Briefing des directeurs sportifs U23

14h30 Départ de l'épreuve U23



RÈGLEMENT



1. Organisation

L'épreuve dénommée Course de côte nationale se déroule selon les règlements de la Belgian Cycling. Et est réservée aux coureurs de la catégorie DEBUTANTS, JUNIORS & U23.

2. Type d'épreuves

L'épreuve réservée aux Débutants 2ème année & Juniors auront lieu le mardi 2 juillet - Débutants 1ère année & U23 le mercredi 3 juillet. Les 2 épreuves Débutants sont inscrites au calendrier de la Top Compétition.

3. Pénalités

Tout cas non prévu dans le présent règlement sera tranché par le jury des commissaires de la Belgian Cycling. Le barème des pénalités prévues dans les règlements de la Belgian Cycling sera d'application.

4. Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement via Belgian Cycling. Pas d'inscription le jour J sur place.

5. Direction Course

Le Directeur de course sera le nommé Laurent Mars, rue des Vieux Prés 14 6860 LEGLISE (0498/386.371 ou laurentmars@hotmail.com)

6. Contrôle Anti-dopage

Les contrôles anti-dopage se dérouleront à la Salle du Vivy à Herbeumont (rue du Vivy 8).

7. Le classement annexe GPM

Le classement de la montagne G.P.M. retiendra les trois premiers coureurs lors du passage au sommet des 5 côtes répertoriées pour les Cadets, 10 pour les Juniors et 15 pour les U23. Les trois premiers coureurs y recevront respectivement 5, 3 et 1 points. En cas d'ex-æquo, voir le plus grand nombre de première place et s'il y a encore ex-æquo la place au classement du dernier sprint où les coureurs concernés ont obtenu des points sera déterminante. Pour avoir droit à son prix, tout coureur classé devra terminer l'épreuve.

8. Permanence

La permanence se déroulera à la maison communale les 2 jours.

Le briefing aura lieu à à 10h00 le mardi 2 juillet pour Débutants & Juniors. Le mercredi 3 juillet à 12h30 pour les U23. Briefing sécurité le mardi 2 juillet à 10h30 pour les chauffeurs & signaleurs mobiles.

9. L'ordre des voitures techniques :

Pour l'épreuve Débutants, voir règlement Top Compétition.
Pour l'épreuve Juniors, un premier tirage au sort pour toutes les équipes présentes à la réunion des chefs d'équipes. Un deuxième tirage au sort pour toutes les équipes non présentes lors de la réunion des chefs d'équipes et pour les équipes qui n'ont pas respecté les modalités d'inscription.
Pour l'épreuve U23:

- 1. Tirage au sort pour les voitures des équipes provinciales et les équipes (avec min 5 coureurs au départ) représentées à la réunion
- 2. Tirage au sort pour les voitures des équipes provinciales avec moins de 5 coureurs au départ
- 3. Tirage au sort pour les voitures des équipes provinciales et les équipes avec min 5 coureurs au départ, non présentes à la réunion;

10. Assistance technique neutre

Deux voitures neutres et une moto neutre seront à la disposition des coureurs en cas de crevaison ou souci mécanique.

11. Service médical

Deux ambulances et un médecin (Docteur Pierre Soenen) suivront les courses. Un poste médical avancé se positionnera à proximité du site d'arrivée

12. Déviation dans le dernier tour

Dans le dernier circuit local, les voitures des Directeurs sportifs et autres suiveurs (à l'exception des véhicules des membres du jury des commissaires et les véhicules drapeaux rouges et drapeau vert) sont tenues d'emprunter les déviations mises en place par l'organisateur. Soit stationner sur les bas côtés dans la rue des Ponts ou emprunter la déviation au carrefour de la N884 au pied du Terme.

13. Délais

Les délais d'élimination pour cette épreuve sont fixés à cinq minutes de retard par rapport au peloton principal. Il est rappelé aux coureurs, et plus spécialement aux coureurs attardés, que le code de la route doit être respecté.

14. Contrôle braquet Débutants & Juniors

Le contrôle des braquets aura lieu à proximité de la zone de départ 20' avant le départ

15. Zone ravitaillement - Zone déchets

La zone de ravitaillement se situe dans l'ascension du Terme entre la ligne d'arrivée et 100m avant le GPM. La zone déchets débute 100m avant le GPM et se termine 100m après celle-ci.

16. Règlement particulier Débutants - TOP COMPÉTITION

a. Classement Individuel des Jeunes (Réservé aux Cadets de 1ère année)

Un maillot de leader du « Meilleur jeune » sera donné au meilleur jeune du classement individuel par points.

b. Classement individuel des Points chauds.

Dans chaque épreuve Débutants ont lieu 2 sprints intermédiaires. Points attribués : 5, 3 et 1 points, aux 3 premiers coureurs.

17. Cérémonie protocolaire :

Les coureurs suivants doivent se présenter dans les plus brefs délais au podium sur la Grand'Place : Débutants :

- Les 3 premiers
- Le vainqueur du jour des GPM
- Pour les Débutants, s'ajoute:
- Le leader du classement général individuel de la Top Compétition
- Le leader du classement des Points Chauds de la Top Compétition
- Le leader du classement des GPM de la Top Compétition

18. Radio-Tour

Fréquence Radio-Tour : Canal 2 – Fréquence 160.10625

COLLÈGE DES COMMISSAIRES

ÉPREUVE POUR DÉBUTANTS

Président : WILLEMS Cédric (U17) Président : GERARD François (U16) Juge à l'arrivée: DEFREYNE Martin

Commissaire: FINCK Daniel Commissaire: CRASSET Guy

Opérateur MYLAPS & Résultats : VANHOUTE Sabine, VAN STEEN Freddy

Opérateur Photo-finish: BOUILLOT Christian Commissaire Moto: DE MEY Sébastien Commissaire Moto: LEJEUNE Denis Pilote Moto SUZUKI 1 : PLOMB Rudy

Pilote Moto SUZUKI 2: BETTONVILLE Jean-Marc

Délégué Technique : FINCK Daniel

Speaker Radio Tour: HAVELANGE Freddy

Opérateur: HAVELANGE Michel

ÉPREUVE POUR JUNIORS & U23

Président : GERARD François(U19)
Président : WILLEMS Cédric (U23)
Juge à l'arrivée : LIEGEOIS Claude
Commissaire : TONGLET Bernard
Commissaire: DEFREYNE Martin
Commissaire Moto 1 : LEJEUNE Denis
Commissaire Moto 2 : DE MEY Sébastien

Opérateur MYLAPS & Résultats : VANHOUTE Sabine, VAN STEEN Freddy

Opérateur Photo-finish: BOUILLOT Christian

Pilote Moto SUZUKI 1: PLOMB Rudy

Pilote Moto SUZUKI 2: BETTONVILLE Jean Marc

Délégué Technique : FINCK Daniel

Speaker Radio Tour : HAVELANGE Freddy

Opérateur : HAVELANGE Michel



DIFFICULTÉS / BEKLIMMINGEN

1) Côte de Cugnon

3,4 km d'ascension à du 4% avec pente maximum à 13% au pied

2) Côtes Les Hayons

2 km d'ascension à 4,2% avec une pente max à 10% au pied

3) Côte de Dohan

2,8 km d'ascension à 3,2%. Quelques passages entre 5 et 7%

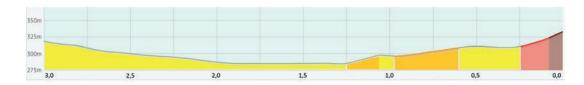
4) Côte des Minières

5 km d'ascension à 3% avec un mur de 700 m à 12%

5) Côte du Terme

1,1 km à 10% de moyenne

PROFIL DES 3 DERNIERS KILOMÈTRES



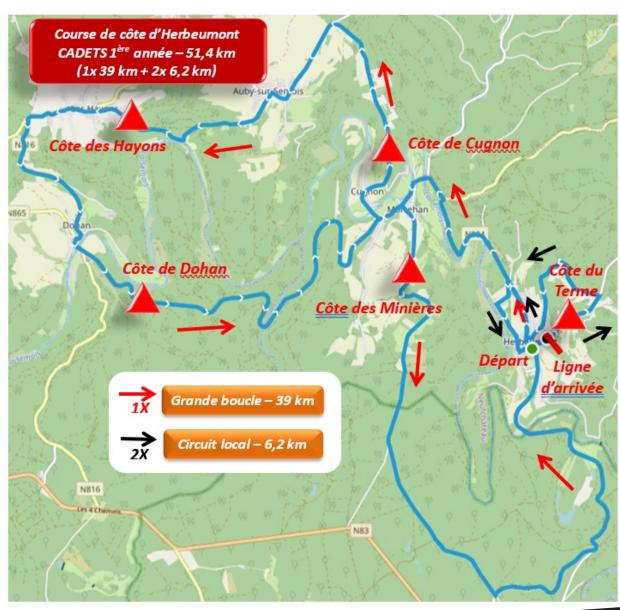
PLAN DES 3 DERNIERS KILOMÈTRES



PARCOURS

DÉBUTANTS 1ère ANNÉE / NIEUWELINGEN 1st JAAR / U16





DÉBUTANTS 1ère ANNÉE / NIEUWELINGEN 1st JAAR / U16

 \rightarrow 39 km + 2 x 6,2 km = 51,4km

→ START : **12h00 - mercredi 3 juillet**

→ Dénivelé positif : 1.070m

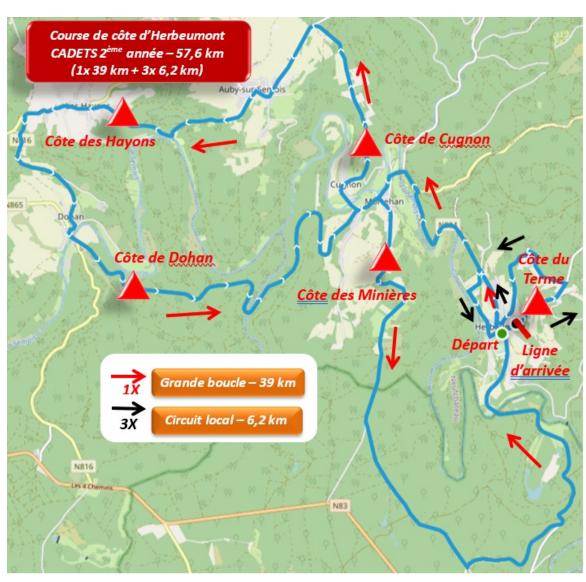
HORAIRE

	Km	38 km/h
Herbeumont		
Rue des Ponts DÉPART OFFICIEUX		12h00
À gauche, rue Champs Simon DÉPART OFFICIEL	0	12h01
Mortehan	3,3	12h05
Rue de Linglé		
Rue de l'Eglise		
À droite sur le pont de la Semois	4,6	12h07
Cugnon		
Rue de la Chapelle	5,2	12h08
À gauche, hautes-voies	8,2	12h13
GPM de Cugnon	8,5	
Auby-sur-Semois		
À gauche, route du Maka	9,6	12h15
Passage devant le Camping du Maka	11,4	12h18
Mont de Zatrou		
Les Hayons		
Rue de la Semois	13,3	12h21
Rue de Sermounô		
GPM Les Hayons	13,6	
À gauche vers Voie du Terme N816	14,2	12h22
DESCENTE RAPIDE, SINUEUSE, ROUTE ÉTROITE - SNEL AFDALING		
Dohan		
À gauche sur N865	16,3	12h26
GPM Dohan	19,6	
Rue de Thibeauroche - N865	20,1	12h32
Mortehan		
À droite, route des Routis	24,8	12h40
GPM Les Minières	30,2	
À gauche, rue de Conques	32,5	12h51
Herbeumont		
À droite, rue du Terme	38,7	13h00
Passage ligne d'arrivée + 2 circuits de 6,2 km [RUSH]	39	13h01
GPM Le Terme	39,8	13h04
À gauche, rue les Fourches	40,1	13h07
À droite, rue Champs Simon	42,5	13h08
À gauche, avenue Georges Deleau	43,5	13h09
À gauche, rue de la Garenne	43,9	13h10
À droite, rue de la Roche	44,5	13jh11
À gauche, rue des Ponts	44,7	13h11
Passage ligne d'arrivée [RUSH]	45,2	13h12
À gauche, rue les Fourches	46,3	13h17
À droite, rue Champs Simon	48,7	13h18
À gauche, avenue Georges Deleau	49,7	13h20
À gauche, rue de la Garenne	50,1	13h20
À droite, rue de la Roche	50,7	13h21
À gauche, rue des Ponts	50,9	13h21
ARRIVEE	51,4	13h22

PARCOURS

DÉBUTANTS 2ème ANNÉE / NIEUWELINGEN 2de JAAR / U17





DÉBUTANTS 2ème ANNÉE / NIEUWELINGEN 2de JAAR / U17

 \rightarrow 39 km + 3 x 6,2 km = 57,60 km \rightarrow START : 12h00 - mardi 2 juillet \rightarrow Dénivelé positif : 1.430 m

HORAIRE

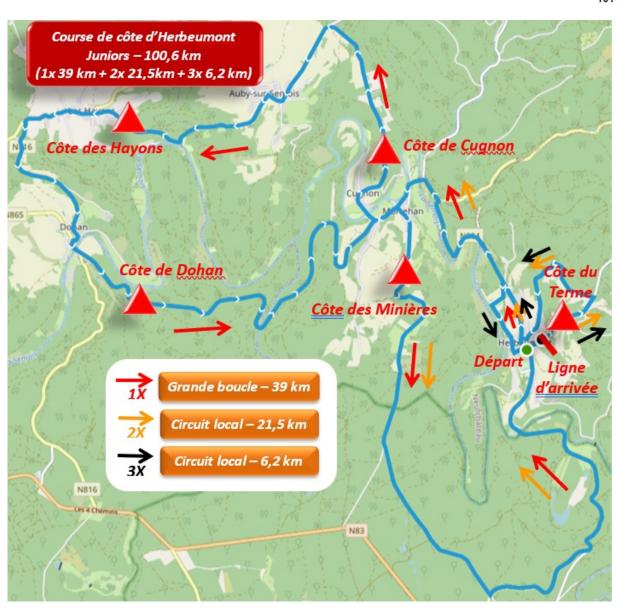
	Km	38 km/h
Herbeumont		
Rue des Ponts DÉPART OFFICIEUX		12h00
à gauche, rue Champs Simon DÉPART OFFICIEL	0	12h01
Mortehan	3,3	12h05
Rue de Linglé		
Rue de l'Eglise		
A droite sur le pont de la Semois	4,6	12h07
Cugnon		
Rue de la Chapelle	5,2	12h08
À gauche, hautes-voies	8,2	12h13
GPM de Cugnon	8,5	
Auby-sur-Semois		
À gauche, route du Maka	9,6	12h15
Passage devant le Camping du Maka	11,4	12h18
Mont de Zatrou		
Les Hayons		
Rue de la Semois	13,3	12h21
Rue de Sermounô		
GPM Les Hayons	13,6	
À gauche vers Voie du Terme N816	14,2	12h22
DESCENTE RAPIDE, SINUEUSE, ROUTE ÉTROITE - SNEL AFDALING		
Dohan		
À gauche sur N865	16,3	12h26
GPM Dohan	19,6	
Rue de Thibeauroche - N865	20,1	12h32
Mortehan		
À droite, route des Routis	24,8	12h40
GPM Les Minières	30,2	
À gauche, rue de Conques	32,5	12h51
Herbeumont		
À droite, rue du Terme	38,7	13h00
Passage ligne d'arrivée + 3 circuits de 6,2 km [RUSH]	39	13h01
GPM Le Terme	39,8	13h04
À gauche, rue les Fourches	40,1	13h07
À droite, rue Champs Simon	42,5	13h08
À gauche, avenue Georges Deleau	43,5	13h09
À gauche, rue de la Garenne	43,9	13h10
À droite, rue de la Roche	44,5	13jh11
À gauche, rue des Ponts	44,7	13h11
Passage ligne d'arrivée [RUSH]	45,2	13h12

À gauche, rue les Fourches	46,3	13h17
À droite, rue Champs Simon	48,7	13h18
À gauche, avenue Georges Deleau	49,7	13h20
À gauche, rue de la Garenne	50,1	13h20
À droite, rue de la Roche	50,7	13h21
À gauche, rue des Ponts	50,9	13h21
Passage ligne d'arrivée	51,4	13h22
À gauche, rue les Fourches	52,5	13h26
À droite, rue Champs Simon	54,9	13h26
À gauche, avenue Georges Deleau	55,9	13h29
À gauche, rue de la Garenne	56,3	13h30
À droite, rue de la Roche	56,9	13h31
À gauche, rue des Ponts	57,1	13h31
ARRIVÉE	57,6	13h32

PARCOURS

JUNIORS / JUNIOREN / U19





JUNIORS / JUNIOREN / U19

 \rightarrow 1 x 39,4 km + 2 x 21 km + 3 x 6,2 km = 100,6 km

→ START : 15h00 - mardi 2 juillet
 → Dénivelé positif : 1.900 m

HORAIRE

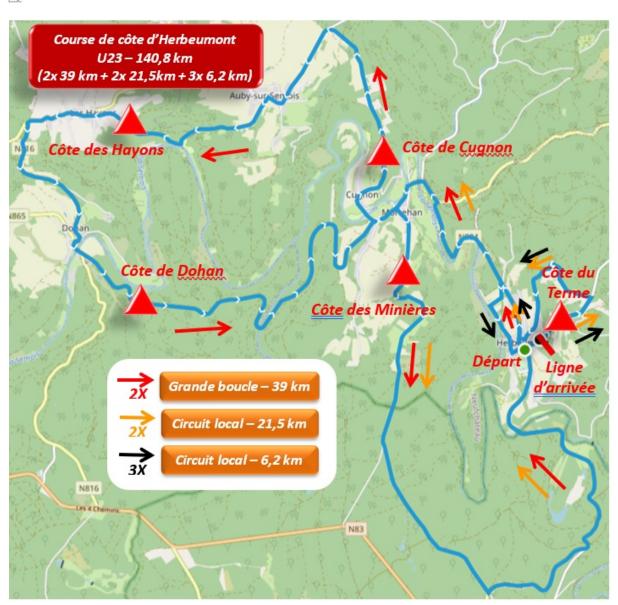
	Кт	38 km/h
Herbeumont		
Rue des Ponts DÉPART OFFICIEUX		15h00
À gauche, rue Champs Simon DÉPART OFFICIEL	0	15h01
Mortehan	3,3	15h06
Rue de Linglé		
Rue de l'Eglise		
À droite sur le pont de la Semois	4,6	15h07
Cugnon		
Rue de la Chapelle	5,2	15h11
À gauche, hautes-voies	8,2	15h15
GPM de Cugnon	8,5	
Auby-sur-Semois		
À gauche, route du Maka	9,6	15h17
Passage devant le Camping du Maka	11,4	15h18
Mont de Zatrou		
Les Hayons		
Rue de la Semois	13,3	15h23
Rue de Sermounô		
GPM Les Hayons	13,6	
A gauche vers Voie du Terme N816	14,2	15h25
DESCENTE RAPIDE, SINUEUSE, ROUTE ÉTROITE - SNEL AFDALING		
Dohan		
A gauche sur N865	16,3	15h27
GPM Dohan	19,6	
Rue de Thibeauroche - N865	20,1	15h35
Mortehan		
À droite, route des Routis	24,8	15h40
GPM Les Minières	30,2	
À gauche, rue de Conques	32,5	15h50
Herbeumont		
À droite, rue du Terme	38,7	16h00
Passage ligne d'arrivée + 2 boucles de 21 km	39	16h00
GPM Le Terme	39,8	16h03
À gauche, rue les Fourches		
À droite, rue Champs Simon		
Mortehan	46,2	16h06
Rue de Lingé		
Rue de l'Eglise		
À gauche, rue des Routis	46,7	16h11
GPM Les Minières	51,7	
À gauche, rue de Conques	54	16h20
Herbeumont		
À droite, rue du Terme (GPM Le terme)	60,2	16h30
Passage ligne d'arrivée	60,5	16h32
À gauche, rue les Fourches		

À droite, rue Champs Simon		
Mortehan	67,7	16h38
Rue de Lingé		
Rue de l'Eglise		
À gauche, rue des Routis	68,2	16h42
GPM Les Minières	73,2	
À gauche, rue de Conques	75,5	16h54
Herbeumont		
À droite, rue du Terme	81,7	17h08
Passage ligne d'arrivée + 3 circuits locaux de 7km	82	17h09
GPM Le Terme	82,9	17h10
À gauche, rue les Fourches	83,1	17h10
À droite, rue Champs Simon	85,5	17h14
À gauche, avenue Georges Deleau	86,5	17h15
À gauche, rue de la Garenne	86,9	17h16
À droite, rue de la Roche	87,5	17h17
À gauche, rue des Ponts	87,7	17h18
Rue du Terme	87,9	17h19
Passage ligne d'arrivée	88,2	17h19
GPM Le Terme	89,1	17h21
À gauche, rue les Fourches	89,3	17h22
À droite, rue Champs Simon	91,7	17h25
À gauche, avenue Georges Deleau	92,7	17h26
À gauche, rue de la Garenne	93,1	17h28
À droite, rue de la Roche	93,7	17h28
À gauche, rue des Ponts	93,9	17h29
Rue du Terme	94,1	17h29
Passage ligne d'arrivée	94,4	17h32
À gauche, rue les Fourches	95,5	17h32
À droite, rue Champs Simon	97,9	17h35
À gauche, avenue Georges Deleau	98,9	17h38
À gauche, rue de la Garenne	99,3	17h38
À droite, rue de la Roche	99,9	17h38
À gauche, rue des Ponts	100,1	17h39
Rue du Terme	100,3	
ARRIVÉE	100,6	17h39

PARCOURS

U23





U23

 \rightarrow 2 x 39,4 km + 2 x 21,5 km + 3 x 6,2 km = 140,8 km

→ START : 14h30 - mercredi 3 juillet

→ Dénivelé positif : 2.750 m

HORAIRE

	Km	38 km/h
Herbeumont		
Rue des Ponts DÉPART OFFICIEUX		14h30
A gauche, rue Champs Simon DÉPART OFFICIEL	0	14h31
Mortehan	3,3	14h36
Rue de Linglé		
Rue de l'Eglise		
À droite sur le pont de la Semois	4,6	14h37
Cugnon		
Rue de la Chapelle	5,2	14h41
À gauche, hautes-voies	8,2	14h45
GPM de Cugnon	8,5	
Auby-sur-Semois		
À gauche, route du Maka	9,6	14h47
Passage devant le Camping du Maka	11,4	14h48
Mont de Zatrou		
Les Hayons		
Rue de la Semois	13,3	14h53
Rue de Sermounô		
GPM Les Hayons	13,6	
À gauche vers Voie du Terme N816	14,2	14h55
DESCENTE RAPIDE, SINUEUSE, ROUTE ÉTROITE - SNEL AFDALING		1 11100
Dohan		
À gauche sur N865	16,3	14h57
GPM Dohan	19,6	14107
Rue de Thibeauroche - N865	20,1	15h05
Mortehan		131103
À droite, route des Routis	24,8	15h10
GPM Les Minières	30,2	131110
À gauche, rue de Conques	32,5	15h20
Herbeumont		131120
À droite, rue du Terme	38,7	15h30
Passage ligne d'arrivée + 1 circuit de 39km	39	15h30
GPM Le Terme	39,8	15h33
À gauche, rue les Fourches	07/0	13/133
À droite, rue Champs Simon		
Mortehan	42,2	1FL 2/
Rue de Lingé	44,2	15h36
Rue de l'Eglise		
À droite sur le pont de la Semois	42 /	151.07
Cugnon	43,6	15h37
Rue de la Chapelle	44.0	451.44
À gauche, hautes-voies	44,2	15h41
GPM de Cugnon	47,2	15h45
Auby-sur-Semois	47,5	
À gauche, route du Maka	48,6	15h47

Passage devant le Camping du Maka	50,4	15h48
Mont de Zatrou		
Les Hayons		
Rue de la Semois	52,3	15h53
Rue de Sermounô	,-	
GPM Les Hayons	52,6	
À gauche vers Voie du Terme N816	53,2	15h55
DESCENTE RAPIDE, SINUEUSE, ROUTE ÉTROITE - SNEL AFDALING	30,2	101100
Dohan		
À gauche sur N865	55,3	15h57
GPM Dohan	58,6	101107
Rue de Thibeauroche - N865	59,1	16h05
Mortehan	37,1	101103
À droite, route des Routis	53,8	1/1-10
GPM Les Minières		16h10
À gauche, rue de Conques	69,2	1/1.00
Herbeumont	73,5	16h20
À droite, rue du Terme	90.7	471.00
Passage ligne d'arrivée + 2 boucles de 21 km	80,7	16h30
GPM Le Terme	81	16h30
À gauche, rue les Fourches	81,8	16h33
À droite, rue Champs Simon		
Mortehan	85,2	16h36
Rue de Lingé		
Rue de l'Eglise		
À gauche, rue des Routis	85,7	16h41
GPM Les Minières	90,7	
À gauche, rue de Conques	93	16h50
Herbeumont		
À droite, rue du Terme (GPM Le terme)	101,7	17h00
Passage ligne d'arrivée	102	17h02
À gauche, rue les Fourches		
À droite, rue Champs Simon		
Mortehan	109,7	17h08
Rue de Lingé		
Rue de l'Eglise		
à gauche, rue des Routis	110,2	17h12
GPM Les Minières	115,2	
À gauche, rue de Conques	117,5	17h24
Herbeumont		
À droite, rue du Terme	122,7	17h38
Passage ligne d'arrivée + 3 circuits locaux de 7km	123	17h39
GPM Le Terme	124,9	17h40
A gauche, rue les Fourches	125,1	17h40
A droite, rue Champs Simon	127,5	17h44
A gauche, avenue Georges Deleau	128,5	17h45
À gauche, rue de la Garenne	128,9	17h46
À droite, rue de la Roche	129,5	17h47
À gauche, rue des Ponts		17h48
•	129,7	
Rue du Terme	129,9	17h49

GPM Le Terme	131,1	17h51
À gauche, rue les Fourches	131,3	17h52
À droite, rue Champs Simon	133,7	17h55
À gauche, avenue Georges Deleau	134,7	17h56
À gauche, rue de la Garenne	135,1	17h58
À droite, rue de la Roche	135,7	17h58
À gauche, rue des Ponts	135,9	17h59
Rue du Terme	136,1	17h59
Passage ligne d'arrivée	136,4	18h02
À gauche, rue les Fourches	137,5	18h02
À droite, rue Champs Simon	139,9	18h05
À gauche, avenue Georges Deleau	140,9	18h08
À gauche, rue de la Garenne	141,3	18h08
À droite, rue de la Roche	141,9	18h08
À gauche, rue des Ponts	142,1	18h09
Rue du Terme	142,8	
ARRIVÉE	143	18h09

PRIX U23

1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème
90€	70€	60€	50€	40€	35€	30€	25€	20€	20€
11ème	12ème	13ème	14ème	15ème	16ème	17ème	18ème	19ème	20ème
17€	17€	17€	15€	15€	15€	13€	13€	12€	12€
21ème	22ème	23ème	24ème	25ème	26ème	27ème	28ème	29ème	30ème
12€	11€	11€	10€	10€	10€	10€	10€	10€	10€

→ TOTAL : 690€

GRAND PRIX DE LA MONTAGNE U23

1er	2ème	3ème
100€	60€	40€

→ Les prix sont payés par Belgian Cycling via virement bancaire



PALMARÈS



Dylan TEUNS 3^{ème} en 2010



Tiesj BENOOT 5^{ème} en 2010



Florian SÉNÉCHAL 5^{ème} en 2011



Mathieu VAN DER POEL 1er en 2012



Arnaud De Lie 3^{ème} en 2021



Quinten HERMANS 5ème en 2013



Steff CRAS 8^{ème} en 2013



Laurens DE PLUS 9^{ème} en 2013



Bjorg LAMBRECHT 6^{ème} en 2014



Kévin GENIETS 10^{ème} en 2015



Sylvain MONIQUET 6^{ème} en 2015, 5^{ème} en 2016



Ilan VAN WILDER 6ème en 2016



Mauri VANSEVENANT 9ème en 2016



Laurens HUYS 1^{er} en 2016



Tim WELLENS 1er en 2009

www.ccchevigny.be

VANRYSEL













